



Visa long séjour pour un conjoint de français

Par **samriad**, le **22/02/2016** à **17:03**

Bonjourvoilà mon histoireje me suis mariée le 14 mai 2015 en Algérie ..avec mon mari qui a une double nationalité....franco algérienpuis j'ai demandé un visa touristique et je suis venu en Francele 08 08 2015 avec visa de 3 mois c'est ma belle mère qui m'a fait l'hébergementj'ai suis resté un mois ...ensuite j'ai fait une demande de' une carte séjour vu que je suis mariée avec un français... la dame de la préfecture m'a dit qu'il me faut la transcription alors j'ai fait une demande de transcription et je l'ai ajouté à mon dossierla dame m'a dit votre transcription est encore mais vous l'avait pas et elle ma fait un refus ...j'ai pas brulé mon visa (pas un jour de plus)....je suis en Algérie pour demandé un visa long séjour.... est ce que le consulat ne me donne pas mon visa long séjour ...et l'accusé de fraude ...parce que j'ai demandé une carte séjour